Ville de
RIS-ORANGIS

2026/

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE RIS-ORANGIS

ARRÊTÉ N° 2026/267
du mercredi 30 septembre 2026
Portant modification de l'arrêté n°2026/110 du 17 avril 2026 relatif à la délégation de fonction aux Adjoints au Maire, Conseillers municipaux délégués et chargés

Le Maire de Ris-Orangis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-18, et L 2122-18-1,

VU la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique,

VU le décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014 portant application de l'article 2 de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique,

VU le procès-verbal suite aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026,

VU le procès-verbal d'élection du Maire et des Adjoints en date du 29 mars 2026,

VU la délibération n°2026/056 en date du 29 mars 2026 relative à la fixation du nombre d'Adjoints,

VU la délibération n°2026/057 en date du 29 mars 2026 portant maintien des conseils de quartier et création de trois postes d'Adjoints de quartier,

VU l'arrêté n°2026/110 en date du 17 avril 2026 portant délégation de fonction aux Adjoints au Maire, Conseillers municipaux délégués et chargés,

CONSIDERANT qu'en application du dernier alinéa de l'article L.2122-18 du CGCT, le Maire peut sous sa surveillance et sa responsabilité déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à ses Adjoints et à des membres du Conseil municipal,

CONSIDERANT qu'il est de l'intérêt de la ville, pour une bonne gestion des services publics, que les Adjoints au Maire, les Conseillers municipaux délégués et chargés bénéficient d'une délégation de fonction du Maire,

CONSIDERANT qu'il convient de modifier l'arrêté n°2026/110 en date du 17 avril 2026 afin de redéfinir le périmètre de certaines délégations,

ARRETE

Les modifications des délégations de fonction aux Adjoints au Maire, aux Conseillers municipaux délégués et chargés sous ma surveillance et ma responsabilité sont exposées dans les articles ci-dessous.

2026/

ARTICLE 1er : L'article 4 de l'arrêté n°2026/110 du 17 avril 2026 relatif à la délégation de Madame Magali LOURTIL-MARTINELLI est modifié afin de supprimer la délégation en matière d'Écoles, Collèges, Lycée et Enseignement supérieur.

La nouvelle rédaction est donc la suivante :

Madame Magali LOURTIL-MARTINELLI – 4ème Adjointe au Maire

- Délégation de fonction est donnée pour assurer le suivi de tout dossier afférent à **la Culture**

ARTICLE 2 : L'article 8 de l'arrêté n°2026/110 du 17 avril 2026 relatif à la délégation de Madame Dicle YILDIRIM-BAKIR est modifié afin d'ajouter la délégation en matière de Patrimoine bâti.

La nouvelle rédaction est donc la suivante :

Madame Dicle YILDIRIM-BAKIR – 8ème Adjointe au Maire

- Délégation de fonction est donnée pour assurer le suivi de tout dossier afférent à **l'Urbanisme, Aménagement, Voirie, stationnement et Patrimoine bâti**

ARTICLE 3 : L'article 21 de l'arrêté n°2026/110 du 17 avril 2026 relatif à la délégation de Madame Sonia ABRUNHOSA est modifié afin d'ajouter la notion de bien-être à la délégation relevant de la Petite Enfance.

La nouvelle rédaction est donc la suivante :

Madame Sonia ABRUNHOSA – Conseillère municipale déléguée

- Délégation de fonction est donnée pour assurer le suivi de tout dossier afférent **au bien-être de la Petite enfance et à l'Egalité femmes/hommes**

ARTICLE 4 : Les autres articles de l'arrêté n°2026/110 du 17 avril 2026 demeurent inchangés.

ARTICLE 5 : Une version consolidée de l'ensemble des délégations aux Adjoints au Maire, aux Conseillers municipaux délégués et chargés figure en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Préfète de l'Essonne,
- Monsieur le Comptable public, Responsable de la Trésorerie de Grigny,
- Les intéressées.

Fait à Ris-Orangis, le 30 septembre 2026.

Sonia Benameur
Maire de Ris-Orangis
Vice-Présidente de la Communauté
d'Agglomération Grand Paris Sud

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte :
Transmis en Préfecture
le : 13 OCT. 2026
Publié le : 13 OCT. 2026
Notifié le :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours
Devant le Tribunal Administratif de Versailles
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification. Le Tribunal Administratif de Versailles peut aussi être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur www.telerecours.fr

ANNEXE A L'ARRETE N°2026/267 DU 30 SEPTEMBRE 2026

Version consolidée des délégations de fonctions aux Adjoints au Maire, Conseillers municipaux délégués et chargés	
Monsieur Phu Hien NGUYEN 1er Adjoint au Maire	Accès au soins et Solidarités
Madame Zahira KADA 2ème Adjointe au Maire	Démocratie locale, Vie associative et Qualité de vie
Monsieur Pierre BASBAGILL 3ème Adjoint au Maire	Sécurité, Prévention des risques et Handicap
Madame Magali LOURTIL-MARTINELLI 4ème Adjointe au Maire	Culture
Monsieur Séverin YAPO 5ème Adjoint au Maire	Finances, Transports, Ressources Humaines
Madame Stéphanie BOISSEAU 6ème Adjointe au Maire	Marché, Développement économique, Friches, Insertion professionnelle, bien-être au travail et Jumelage
Monsieur Bilel MOUMNI 7ème Adjoint au Maire	Prévention en santé, CCAS, Actions sociales, Ecologie et Propreté
Madame Dicle YILDIRIM-BAKIR 8ème Adjointe au Maire	Urbanisme, Aménagement, Voirie, stationnement et Patrimoine bâti
Monsieur Thomas MERABLI 9ème Adjoint au Maire	Jeunesse et Sport
Madame Nadia OURBIA 10ème Adjointe au Maire	Education, Petite enfance et Périscolaire
Monsieur Eric THEBAULT 11ème Adjoint au Maire	Commerce
Madame Wafae AMAR 12ème Adjointe au Maire et Adjointe de quartier	Habitat, Copropriétés, Lutte contre l'insalubrité, Bailleurs *Quartier secteur Plateau*
Monsieur Christophe FOULEY 13ème Adjoint au Maire et Adjoint de quartier	Equipements sportifs et Sport d'excellence *Quartier secteur Pôle économique*
Madame Cérine FOURTI 14ème Adjointe au Maire et Adjointe de quartier	Evènementiel et Eau *Quartier secteur Bas de Ris*
Monsieur Denis CHARTIER Conseiller municipal délégué	Devoir de mémoire, Attractivité du territoire et Patrimoine
Madame Carole DIAZ Conseillère municipale déléguée	Egalité des chances et Excellence éducative
Monsieur Etienne COMBRISSON Conseiller municipal délégué	Prévention et Séniors

Madame Farida OUARET Conseillère municipale déléguée	Vie des quartiers
Monsieur Waqas ZAHID-LATIF Conseiller municipal délégué	Economie locale
Monsieur Christian MATSHIAM Conseiller municipal délégué	Engagement bénévole et citoyen
Madame Sonia ABRUNHOSA Conseillère municipale déléguée	Bien-être de la Petite enfance et Egalité femmes/hommes
Monsieur Ely MIRANDA Conseiller municipal délégué	Communication et Numérique
Madame Lina KISSA Conseillère municipale déléguée	Engagement des jeunes
Madame Claudine LECHOPIER Conseillère municipale chargée	Lutte contre la dépendance et l'isolement
Madame Hafida KHAMARI Conseillère municipale chargée	Santé mentale
Monsieur Yannick LEFRANC Conseiller municipal chargé	Mobilités douces et Géothermie
Madame Virginie ORUS Conseillère municipale chargée	Accès à la culture
Monsieur Julien BARIL Conseiller municipal chargé	Engagement solidaire
Monsieur Allan DE ARAUJO Conseiller municipal chargé	Condition animale